

Strasbourg, le 10 mai 2010

Greco (2010) 8F

46^e Réunion Plénière du GRECO (Strasbourg, 22 – 26 mars 2010)

RAPPORT DE SYNTHÈSE

I. Ouverture de la Réunion plénière

1. La 46^e Réunion plénière du GRECO est présidée par Drago KOS (Président du GRECO, Slovénie).
2. Le Président ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les représentants, en particulier à ceux qui ont été récemment nommés. Il accueille chaleureusement le Liechtenstein, qui a rejoint le GRECO le 1^{er} janvier 2010 en tant que 47^e Etat membre.
3. La liste des participants figure à l'annexe I ci-après.

II. Adoption de l'ordre du jour

4. L'ordre du jour est adopté, tel qu'il figure à l'annexe II du présent rapport.

III. Informations fournies par le Président, les délégations et le Secrétaire Exécutif

5. Le chef de la délégation du **Liechtenstein** auprès du GRECO est invité à prendre la parole. Il explique que les autorités de son pays se réjouissent de participer au processus d'évaluation, unique en son genre, conduit par le GRECO. L'adhésion du Liechtenstein confirme la volonté du pays de prévenir et de combattre la corruption via une coopération internationale renforcée. Le Liechtenstein a déjà signé la Convention pénale sur la corruption (STE 173) et son protocole additionnel (STE 191) et prévoit de terminer le processus de ratification avant fin 2010. Il examine également la possibilité de signer et de ratifier la Convention civile sur la corruption (STE 174). Le pays prévoit en outre de déposer son instrument de ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) dans les prochaines semaines. Le GRECO est également informé que le Liechtenstein soutient pleinement les travaux du Centre international pour le recouvrement des avoirs (ICAR) de l'Institut de bonne gouvernance de Bâle. L'ICAR est un partenaire majeur de la mise en œuvre de l'Initiative de la Banque mondiale pour le recouvrement des avoirs volés (Initiative STAR). Pour prévenir et réprimer le blanchiment de capitaux, la corruption et le financement du terrorisme, le centre financier du Liechtenstein a mis en place des mécanismes, qui fonctionnent efficacement. En outre, dans les affaires pénales, le secret bancaire a été levé. Le Liechtenstein estime que le multilatéralisme est la stratégie la plus efficace et la plus durable en matière de lutte contre la corruption et se réjouit à la perspective de participer activement au processus d'évaluation et de suivi du GRECO.
6. Le **Président** informe la plénière qu'il a participé, le 28 janvier, en tant qu'orateur, à une réunion de la Commission des questions économiques et du développement de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur les liens entre corruption et pauvreté.
7. Comme annoncé précédemment, il a préparé – pour répondre à une demande de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe (APES) – un projet de recommandation sur la lutte contre la manipulation des résultats sportifs (matches arrangés) pour examen par l'APES. Le GRECO sera sollicité pour donner son avis sur le projet de recommandation après examen et adoption par l'APES programmée pour le mois de mai. Le Président mentionne également le projet de loi sur la corruption et la fraude dans le sport, que le *Land* allemand de Bavière prépare actuellement et qui représente une évolution importante dans des domaines non encore traités dans les instruments juridiques internationaux.
8. Le Président remercie les autorités autrichiennes de l'avoir décoré de l'ordre du mérite en or, à titre honorifique, pour ses travaux internationaux dans le domaine

de la lutte contre la corruption. A cette occasion, le GRECO a de nouveau été sous le feu des projecteurs. Par ailleurs, il se réjouit d'annoncer qu'un nouveau projet de loi anticorruption a été présenté au Parlement slovène, loi qui renforcera les compétences de la Commission pour la prévention de la corruption, y compris la charge de tenir un registre des représentants de groupes d'intérêt. Cette loi devrait être votée en avril ou en mai.

9. Il évoque brièvement les conclusions de la dernière réunion du Bureau, qui sont détaillées dans le document Greco (2009) 25F, et mentionne la décision du Bureau concernant l'invitation, si le calendrier le permet, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de la Chambre de commerce internationale (ICC) à participer à des échanges de vues avec le GRECO en 2010. Le « lobbying » et « la prévention de la corruption dans l'appareil judiciaire » seraient de bons sujets pour de futurs tours de table.
10. Le **Secrétaire Exécutif** informe les participants à la Réunion plénière que des exemplaires du texte d'une loi adoptée par le Luxembourg le 3 mars 2010 sur la responsabilité pénale des personnes morales sont à leur disposition. Ce texte fait suite à une recommandation du deuxième cycle adressée aux autorités du pays. Un rapport préparé par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur le lobbying dans une société démocratique (Doc. 11937) est également mis à disposition. Ce rapport, qui contient une recommandation au Comité des Ministres sur l'élaboration d'un Code européen de bonne conduite en matière de lobbying, pourrait se révéler utile lors des échanges de vues sur le quatrième cycle d'évaluation du GRECO, qui doivent se tenir plus tard dans la semaine.
11. Au cours de la période juin-décembre 2009, le Secrétariat a recensé les références au GRECO faites dans la presse, l'objectif étant d'évaluer si les efforts visant à renforcer la visibilité du GRECO, déployés en réponse à une demande du Comité des Ministres adressée au Président du GRECO il y a quelque temps, ont porté leurs fruits. Cent dix références aux travaux du GRECO (en réponse principalement à la publication de rapports d'évaluation) ont été recensées. Il a été décidé d'effectuer, à un stade ultérieur, un comptage analogue des références au GRECO sur Internet.
12. Le Secrétaire Exécutif informe la Réunion plénière que, pendant la présidence de « **l'ex-République yougoslave de Macédoine** » du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (mai-novembre 2010), une conférence est prévue, à laquelle des experts du GRECO participeront certainement. Le chef de la délégation du pays auprès du GRECO précise que le thème de la conférence sera la coopération intégrative entre les acteurs nationaux et internationaux dans la lutte contre la corruption, l'accent étant mis sur la restitution et la confiscation des avoirs et sur la transparence de l'administration publique. La conférence se tiendra fin octobre 2010 à Skopje.
13. L'accord entre le Bélarus et le Conseil de l'Europe concernant les immunités et privilèges des représentants et des évaluateurs du GRECO, qui a été élaboré à la suite de la ratification par le Bélarus des Conventions pénale et civile sur la corruption (STE 173 et 174), a été signé en janvier par le ministre de l'Intérieur du Bélarus et la Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe. L'accord doit encore être ratifié par le Parlement du Bélarus. L'adhésion du pays au GRECO pourrait ensuite, en principe, devenir effective.
14. La Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB) s'est déclarée intéressée par la nomination d'un représentant auprès du GRECO. La CEB finance des activités concernant le logement pour les groupes de personnes à faible revenu et l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain et rural. Elle conduit aussi des projets relatifs à l'environnement et certaines activités d'infrastructures à vocation

sociale dans le secteur public. De plus, elle attache une grande importance aux mesures d'intégrité interne et a elle-même mis en place une telle série de mesures. La CEB étant un organe du Conseil de l'Europe il n'y a dès lors pas d'obstacle juridique à sa représentation au GRECO, au même titre que le CDPC et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le Gouverneur de la CEB adressera une demande en ce sens au Secrétaire Général et le Bureau estime qu'il n'y a pas de raison de la rejeter.

15. Enfin, le Secrétaire Exécutif informe la Plénière que le Président du GRECO a été invité à participer aux débats lors d'un événement intitulé « Lutte contre la corruption aux niveaux local et régional » (Messine, 7 mai 2010), organisé par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

IV. Evaluation conjointe des premier et deuxième cycles

16. Le projet de Rapport de conformité des premier et deuxième cycles conjoints sur la **Suisse** a été préparé avec la participation des rapporteurs, désignés au titre de la Belgique et de Monaco, sur la base d'un rapport de situation soumis par les autorités du pays. Les rapporteurs font part à la Réunion plénière de leurs observations sur le projet de rapport et une lecture approfondie du rapport s'ensuit.
17. Le GRECO adopte le Rapport de conformité des premier et deuxième cycles conjoints sur la Suisse (Greco RC I/II Rep (2009) 2F) et invite les autorités suisses à autoriser sa publication dans les meilleurs délais. Les compléments d'information concernant la mise en œuvre d'une recommandation encore en suspens doivent être présentés avant le 30 septembre 2011.

V. Deuxième cycle d'évaluation

18. Le GRECO examine le projet d'Addendum au Rapport de conformité du deuxième cycle sur la **Grèce**. Le projet repose sur les informations fournies par les autorités du pays, ainsi que le requièrent les conclusions du Rapport de conformité du deuxième cycle du GRECO. A l'issue d'une lecture approfondie, le GRECO adopte l'Addendum au Rapport de conformité du deuxième cycle sur la Grèce (Greco RC-II (2007) 14F Addendum). Dans sa conclusion, le GRECO regrette vivement l'absence de mesures visant à mettre en œuvre les recommandations en suspens et demande aux autorités grecques de présenter un complément d'information sur leur mise en œuvre avant le 30 septembre 2010, conformément à l'article 31, paragraphe 9.1 de son Règlement intérieur. Le GRECO décide que le complément d'informations sera examiné par le GRECO 49 [29 novembre – 3 décembre 2010] dans un deuxième Addendum au Rapport de conformité du deuxième cycle sur la Grèce.
19. Le GRECO examine le projet d'addendum au Rapport de conformité du deuxième cycle sur l'**Irlande**. Le projet repose sur les informations fournies par les autorités du pays concerné, comme prévu dans les conclusions du Rapport de conformité du deuxième cycle du GRECO. A l'issue d'une lecture approfondie, le GRECO adopte l'Addendum au Rapport de conformité du deuxième cycle sur l'Irlande (Greco RC-II (2007) 11F Addendum) et met ainsi un terme à la Procédure de conformité du deuxième cycle à l'égard de ce pays.
20. Le GRECO invite les autorités grecques et irlandaises à autoriser dès que possible la publication des rapports susmentionnés.
21. En outre, il est pris bonne note d'une information fournie oralement par le chef de la délégation de la République Slovaque concernant un projet de loi sur la responsabilité des personnes morales actuellement en seconde lecture au

parlement, qui constitue une avancée dans la mise en œuvre de la recommandation de deuxième cycle du GRECO sur le sujet.

VI. Troisième cycle d'évaluation

22. La Réunion plénière procède à une lecture approfondie des projets de rapport d'évaluation du troisième cycle sur la **Turquie** et « **l'ex-République yougoslave de Macédoine** » avec la participation des équipes d'évaluation qui ont conduit les visites sur place à Ankara et à Skopje. Il est fait, avant adoption, une deuxième lecture des projets de rapport, révisés à la lumière des propos échangés lors de la première lecture.
23. Le GRECO adopte les Rapports d'évaluation du troisième cycle sur la Turquie (Greco Eval III Rep (2009) 5F – Thèmes I et II) et sur « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (Greco Eval III Rep (2009) 6F – Thèmes I et II). Les deux pays sont invités à autoriser, dès que possible, la publication de leur rapport¹. La date-butoir pour la présentation des Rapports de situation concernant la mise en œuvre des recommandations adressées à ces deux pays est fixée au 30 septembre 2011.
24. La Réunion plénière examine également les projets de Rapport de conformité du troisième cycle sur l'**Estonie**, l'**Islande**, la **République Slovaque**, la **Slovénie** et le **Royaume-Uni** qui ont été préparés sur la base de rapports de situation soumis par les autorités des pays concernés, en concertation avec les rapporteurs désignés au titre de la Hongrie et des Etats-Unis d'Amérique pour l'Estonie, de la Croatie et de la Suède pour l'Islande, de l'Autriche et de la Lettonie pour la République Slovaque, de la Finlande et de l'Allemagne pour la Slovénie et de la Bulgarie et de l'Irlande pour le Royaume-Uni. Les rapporteurs font part de leurs observations sur les projets de rapport de conformité et une lecture approfondie des projets s'ensuit.
25. Le GRECO adopte les Rapports de conformité du troisième cycle sur l'Estonie (Greco RC-III (2010) 2F), sur la Slovénie (Greco RC-III (2009) 1F) et sur le Royaume-Uni (Greco RC-III (2009) 3F) et fixe la date-butoir pour la présentation des compléments d'information concernant la poursuite de la mise en œuvre des recommandations au 30 septembre 2011 pour ces trois pays.
26. S'agissant de l'adoption des Rapports de conformité du troisième cycle sur l'Islande (Greco RC-III (2010) 2F) et sur la République Slovaque (Greco RC-III (2010) 3F), le GRECO conclut que le très faible niveau de conformité actuel avec les recommandations est « globalement insuffisant » au sens de l'article 31, paragraphe 8.3 du Règlement intérieur du GRECO et décide par conséquent d'appliquer l'article 32, paragraphe 2(i) et demande aux autorités des deux pays de soumettre un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations qui n'ont pas été suivies d'effet, dès que possible et au plus tard le 30 septembre 2010, pour examen par le GRECO 49 [29 novembre - 3 décembre 2010].
27. Le GRECO note avec satisfaction que les autorités slovaques autorisent la publication du rapport qui leur a été adressé. Les autorités estoniennes, islandaises², slovènes et britanniques sont invitées à faire de même dès que possible.
28. En dernier lieu, le GRECO approuve la liste des pays rapporteurs pour les procédures de conformité du troisième cycle en ce qui concerne la Lettonie et la

¹ Le Rapport d'évaluation du troisième cycle sur la Turquie a été ultérieurement publié le 20 avril 2010.

² Le Rapport de conformité du troisième cycle sur l'Islande a été ultérieurement publié le 4 mai 2010.

Pologne (Greco Eval III (2010) 3E). Ainsi, le Danemark et la République Tchèque désigneront des rapporteurs pour la Lettonie, et l'Azerbaïdjan et Malte pour la Pologne.

VII. Quatrième cycle d'évaluation

29. La Réunion plénière examine le bien-fondé des différents éléments de la proposition thématique pour le Quatrième cycle d'évaluation du GRECO présentés par le Bureau 52 (Greco (2010) 6F révisé) ainsi que d'autres propositions faites par les délégations, notamment le fait que le thème « Prévention de la corruption au sein du pouvoir judiciaire » tient une place importante au regard d'un ou plusieurs des autres thèmes retenus. Autre point évoqué : la nécessité de réexaminer, à un moment donné, les thèmes abordés lors des précédents cycles d'évaluation et de mettre clairement en avant la mise en œuvre effective des normes. Il est ensuite décidé que, pour permettre une analyse approfondie, le nouveau cycle d'évaluation du GRECO doit se concentrer sur pas moins de deux et pas plus de trois thèmes à choisir dans la liste suivante :

La prévention de la corruption au sein

- a. des assemblées parlementaires ;
 - b. de l'administration publique ;
 - c. du secteur privé ;
 - d. du pouvoir judiciaire.
30. A l'issue des discussions, le GRECO décide de demander au Bureau de présenter les différents choix possibles dans un document de synthèse, qui devra mentionner les normes pertinentes du Conseil de l'Europe et aussi expliquer les raisons qui motivent la référence aux droits de l'homme dans la proposition thématique du Bureau exposée à la présente réunion. Etant donné que la protection des droits de l'homme représente pour le GRECO un enjeu qui sous-tend l'ensemble de ses travaux, il pourrait être jugé superflu d'y faire spécifiquement référence au niveau de chaque sujet à traiter dans le nouveau cycle d'évaluation. Une décision finale concernant les thèmes du Quatrième cycle d'évaluation sera prise au GRECO 47 (7 - 11 juin 2010). Sur le modèle, très efficace, de la préparation du troisième cycle d'évaluation, la poursuite des travaux serait ainsi confiée à un groupe de travail chargé, en particulier, d'élaborer un projet de questionnaire et d'examiner les modalités pratiques des évaluations.

VIII. Tour de table sur les évolutions récentes en ce qui concerne les institutions de lutte contre la corruption

31. Le GRECO écoute les exposés de plusieurs orateurs (voir la liste des participants – annexe I) représentant d'une part le Bureau anti-fraude de Catalogne, organe indépendant rattaché au Parlement catalan, disposant de larges pouvoirs et chargé de prévenir la corruption et d'enquêter sur ce fléau dans le secteur public de Catalogne, et, d'autre part, l'Agence de lutte contre la corruption et le crime organisé du Kazakhstan, organe (constitué d'un bureau central et de seize divisions régionales) qui fait directement rapport au président et qui est chargé de prévenir et de détecter les infractions de corruption et d'enquêter sur ces infractions. Un représentant de l'ONUJDC présente aux participants les caractéristiques principales du mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption ainsi que les progrès réalisés en ce qui concerne les dispositions pratiques mises en place pour le premier cycle d'examen. S'ensuivent des observations et des questions de l'assistance. Le Secrétariat est chargé de préparer et de publier une synthèse du tour de table.

IX. Règlement intérieur

32. Le GRECO adopte une révision de l'article 31 - Procédure de conformité (Greco (2010) 3F Final). En vertu de l'article 31 révisé, l'« étape addendum » de la procédure de conformité (telle que prévue par l'article 31, paragraphes 9.1 et 9.2) est désormais remplacée par une « étape prévoyant l'élaboration d'un deuxième rapport de conformité » à part entière. Cette révision prévoit notamment la participation de rapporteurs (jusqu'alors l'élaboration des addenda aux rapports de conformité était de la seule responsabilité du Secrétariat) et la possibilité d'appliquer l'article 32 (procédure de non-conformité) également lors de cette étape.
33. Il est décidé que l'article 31 révisé ne s'appliquera pas aux procédures de conformité dans le cadre des cycles d'évaluation précédant le troisième cycle d'évaluation.

X. Dixième rapport général d'activités (2009)

34. Le GRECO adopte son Dixième rapport général d'activités (2009) (Greco (2010) 1F Final) – comprenant un article thématique sur l'Expérience du délit pénal de trafic d'influence en France, élaboré par Marc SEGONDS, Agrégé de la faculté de droit, ETEFI-Wesford, et Armand RIBEROLLES, Magistrat – et charge le Secrétariat de transmettre le rapport au Comité statutaire du GRECO et au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, conformément à l'Article 8, paragraphe 1, iii du Statut.
35. Le Président se réjouit à la perspective de présenter le rapport au Comité des Ministres à la 1087^e réunion des Délégués des Ministres le 9 juin 2010. Le rapport sera ensuite rendu public. Il remercie les deux experts français pour leur excellente contribution. Les membres sont invités à traduire l'article thématique dans leur langue nationale et à le mettre à la disposition des milieux intéressés ainsi que du grand public. De plus, faisant référence à la section du rapport consacrée à la Conférence du 10^e anniversaire du GRECO, il remercie de nouveau les autorités monégasques et slovènes pour le soutien financier qu'elles ont apporté à l'organisation de l'événement.

XI. Recommandation 1896 (2010) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la corruption judiciaire

36. A leur 1077^e réunion (24 février 2010), les Délégués des Ministres ont décidé de transmettre la Recommandation 1896 (2010) de l'Assemblée parlementaire au GRECO pour information et observations le cas échéant.
37. Le GRECO adopte les observations (Greco (2010) 4F Final) sur la Recommandation 1896 (2010) de l'Assemblée parlementaire, qui ont été préparées par son Bureau, et charge le Secrétariat de les transmettre au Comité des Ministres. Dans ses observations, le GRECO souligne en particulier qu'il a souvent constaté que l'impartialité, l'intégrité et la fiabilité du système judiciaire sont des sujets de préoccupation majeurs dans certains de ses Etats membres. Se référant à la Résolution 97 (24) du Comité des Ministres portant les vingt principes directeurs pour la lutte contre la corruption, le GRECO appelle l'attention du Comité des Ministres sur les recommandations à multiples facettes qu'il a élaborées dans ce domaine. Le GRECO note également avec satisfaction la proposition d'élaboration d'un modèle de code de conduite à l'attention des acteurs du système judiciaire, dans le droit fil du modèle de code de conduite pour les agents publics figurant en annexe à la Recommandation n° R(2000)10 du Comité des Ministres. En dernier lieu, le GRECO se joint à l'Assemblée parlementaire pour insister sur la nécessité de renforcer la collaboration du

GRECO avec les institutions compétentes de l'Union européenne afin d'éviter les duplications et de promouvoir les synergies.

XII. Divers

38. La Réunion plénière examine la question du renforcement de la coopération avec l'Union européenne (question également soulevée par l'Assemblée parlementaire dans sa Recommandation 1896 (2010) au Comité des ministres) à la lumière de ses décisions prises au GRECO 45 à propos du Programme de Stockholm et des informations récentes détaillées ci-dessous.
39. Le Secrétaire Exécutif a été informé qu'un cabinet de conseil externe conduira, à la demande de la Commission européenne, une analyse d'impact en vue de renforcer la lutte contre la corruption au niveau de l'Union européenne, l'accent étant mis sur les évaluations périodiques. L'objectif est d'analyser les démarches qui permettraient à l'Union européenne d'évaluer la bonne application des instruments de lutte contre la corruption adoptés par ses Etats membres.
40. Le Président rappelle aux participants le texte du Programme de Stockholm et la réponse apportée par le GRECO à ce texte dans les décisions prises à sa 45^e Réunion plénière. Le GRECO a exprimé sa volonté de contribuer à la préparation d'une politique globale de l'Union européenne contre la corruption, conformément à la demande adressée par le Conseil européen à la Commission. Il s'est aussi félicité, notamment, de l'invitation adressée par le Conseil européen à la Commission de lui soumettre un rapport en 2010 sur les modalités d'adhésion de l'Union au GRECO. Le GRECO a en outre exprimé sa volonté, dans ce contexte, de discuter de telles modalités avec les services compétents de l'Union européenne à la lumière du Statut du GRECO, de la Convention pénale sur la corruption (STE 173) et de la Convention civile sur la corruption (STE 174), qui prévoient déjà la possibilité de la participation de l'Union européenne au GRECO.
41. S'agissant des propositions faites dans l'intervalle concernant un nouveau mécanisme de l'Union européenne pour l'évaluation périodique des efforts de lutte contre la corruption, le Président encourage les Etats membres de l'Union – dont tous sont membres du GRECO – à préciser leur position à l'égard d'une telle initiative, en gardant à l'esprit l'incidence que pourrait avoir un niveau supplémentaire de suivi anticorruption sur les Etats concernés.

XIII. Adoption des décisions

42. Les décisions de la 46^e Réunion plénière sont adoptées, telles qu'elles figurent dans le document Greco (2010) 7F.

XIV. Dates des prochaines réunions

43. Le GRECO note que le Bureau tiendra sa 53^e réunion à Strasbourg le 30 avril 2010 et que la 47^e Réunion plénière aura lieu à Strasbourg du 7 au 11 juin 2010.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Mr Ivi KASO (Head of delegation)
Director, Department of Internal, Administrative Control and Anti-corruption, Council of Ministers

Mrs Helena PAPA
Inspector, Department of Internal Administrative Control and Anti-Corruption, Council of Ministers

ANDORRA / ANDORRE

M. Sergi ALIS SOULIÉ (Chef de délégation)
Présidence du gouvernement

M. Gérard ALIS EROLES
Avocat, Présidence du gouvernement

ARMENIA / ARMENIE

Mr Karen GEVORGYAN
Deputy Dean of International Relations, Faculty of Law, Yerevan State University

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Christian MANQUET (Head of delegation)
Head of Unit, Directorate for Penal Legislation, Federal Ministry of Justice

Mr Andreas ULRICH
Federal Chancellery, Constitutional Service

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Inam KARIMOV (Head of delegation)
Chief Adviser, Law Enforcement Coordination Department, Administration of the President of the Republic, Secretary of the Commission for Combating Corruption

BELGIUM / BELGIQUE

M. Frederik DECRUYENAERE (Chef de délégation)
[Attaché au Services des infractions particulières, Direction Générale des Droits et Libertés fondamentales, Service public fédéral Justice \(SPF Justice\)](#)

M. Paul MULS
[Premier conseiller de direction, Secrétaire de la commission de contrôle des dépenses électorales](#)
Chambre des représentants

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Vjekoslav VUKOVIC (Head of delegation)
Assistant Minister of Security of Bosnia and Herzegovina, Council of Ministers of Bosnia and Herzegovina, Ministry of Security

BULGARIA / BULGARIE

Ms Irena BORISOVA
Head of Department of International Cooperation and Legal Assistance in Criminal Matters
Ministry of Justice

CROATIA / CROATIE

Mr Marin MRČELA (Head of delegation)
Justice of the Supreme Court

CYPRUS / CHYPRE

Mr Philippos KOMODROMOS (Head of delegation)
Counsel of the Republic, Law Office of the Republic of Cyprus

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Helena LIŠUCHOVÁ (Head of delegation)
Legal Expert, Department for International Programmes and Cooperation, Ministry of Justice

Ms Marta LÉBLOVÁ
Public Administration Section, Ministry of the Interior

DENMARK / DANEMARK

Mr Flemming DENKER – **Apologised / Excusé**
Deputy Director, Public Prosecutor for Serious Economic Crime

ESTONIA / ESTONIE

Ms Mari-Liis SÕÖT (Head of delegation)
Head of Criminal Statistics and Analysis Division, Criminal Policy Department, Ministry of Justice

Ms Paloma KRÕÖT TUPAY
Legal Policy Department, Ministry of Justice

Mr Tanel KALMET
Criminal Policy Department, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Mr Kaarle J. LEHMUS (Head of delegation)
Inspector General of the Police, National Police Board

Mr Jussi AALTONEN
Senior Adviser, Ministry of Justice

FRANCE

M Jean ALEGRE (Chef de délégation)
[Chargé de mission auprès du directeur des affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères et européennes](#)

M. Michel BARRAU
Chef du Service Central de Prévention de la Corruption, Service Interministériel placé auprès du Ministère de la Justice

GEORGIA / GEORGIE

Mr Vakhtang LEJAVA (Head of delegation) – **Apologised / Excusé**
Chief Advisor, Prime Ministers Office, Deputy Head of the Anti-corruption Council of Georgia State Chancellery

GERMANY / ALLEMAGNE

Mr Matthias KORTE (Head of delegation)
Head of Division, Ministry of Justice

Ms Nora KAISER
Deputy Head of Division, Economic Crime, Computer Crime, Corruption-related Crime and Environmental Crime, Federal Ministry of Justice

GREECE / GRECE

Ms Panagiota VATIKALOU
Judge of First Instance

Mr Dimosthenis STIGAS
Investigative Judge of the First Instance for crime of corruption in the public sector

HUNGARY / HONGRIE

Mr Ákos KARA (Head of delegation)
Deputy Head of Department, Ministry of Justice and Law Enforcement

Ms Viktória SOÓS
Ministry of Justice and Law Enforcement

ICELAND / ISLANDE

Mr Björn THORVALDSSON
Assisting Prosecutor, Unit for Investigation and Prosecution of Economic Crime, National
Commissioner of the Police

Mr Agust Geir AGUSTSSON
Director General of the Administration Department, Prime Minister's Office

IRELAND / IRLANDE

Ms Aileen HARRINGTON
Assistant Principal Officer, Criminal Law Reform, Department of Justice, Equality and Law Reform

ITALY / ITALIE

Mr Silvio BONFIGLI
Magistrate, Anticorruption and Transparency Service

Mr Fabrizio GANDINI
Magistrate, Magistrate attached to Office I, Directorate General of Penal Law

LATVIA / LETTONIE

Mr Alvis VILKS (Head of delegation)
Deputy Director, Corruption Prevention and Combating Bureau

LIECHTENSTEIN

Mr Peter C. MATT (Head of delegation)
Diplomatic Officer, Office for Foreign Affairs

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Aušra BERNOTIENE (Head of delegation)
Director, Department of International Law, Ministry of Justice

LUXEMBOURG

M. Jean BOUR (Chef de délégation)
Procureur d'Etat, Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Diekirch

MALTA / MALTE

Mr Leonard CARUANA
Advocate, Attorney General's Office, The Palace

MOLDOVA

Mme Cornelia VICLEANSCHI (Chef de délégation)
Procureur, Chef de la Section Générale, Bureau du Procureur Général

MONACO

M. Frédéric COTTALORDA
Chef de Section, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN),
Département des Finances et de l'Economie

MONTENEGRO

Mr Dušan DRAKIC
Advisor, Directorate for Anti-Corruption Initiative

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Bastiaan WINKEL-BOER (Head of delegation)
Policy Advisor, Ministry of Justice

Mr Harry DE WIT
Policy advisor, Directorate Public Sector Employment, Ministry of the Interior and Kingdom
Relations

NORWAY / NORVEGE

Mr Atle ROALDSØY (Head of delegation)
Senior Adviser, Ministry of Justice, Police Department

Mr Christian Fredrik HORST
Deputy Director General, Ministry of Government Administration and Reform

Mr Jens-Oscar NERGÅRD
Senior Adviser, Ministry of Government Administration and Reform

POLAND / POLOGNE

Mr Cezary MICHALCZUK (Head of delegation)
Prosecutor, National Prosecutor's Office, Bureau of International Legal Cooperation, Ministry of Justice

Mr Paweł WOJTUNIK
Head of the Central Anti-corruption Bureau (CBA)

Mr Krzysztof KRAK
Director of Analysis, Central Anti-corruption Bureau (CBA)

PORTUGAL

Mr João RIBEIRO (Head of delegation)
Director of the International Affairs Department, Directorate General for Justice Policy, Ministry of Justice

Ms Ines MARINHO
Legal advisor, Directorate General for Justice Policy, Ministry of Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Anca CHELARU (Head of delegation)
Deputy Director, Department for Relations with the Public Ministry, Prevention of Crime and Corruption, Ministry of Justice and Citizens Freedoms

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Aleksandr BUKSMAN (Head of delegation)
First Deputy Prosecutor General, Prosecutor General's Office

Mr Aslan YUSUFOV
Deputy Head of Directorate, Head of Section of supervision over implementation of anti-corruption legislation, Prosecutor General's Office

Mr Andrei ILYIN
Deputy Head of Section, Office of the Representative of the Russian Federation at the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

Mr Konstantin KOSORUKOV
Deputy to the Permanent Representative of the Russian Federation to the Council of Europe

REPUBLIC OF SERBIA / REPUBLIQUE DE SERBIE

Ms Zorana MARKOVIC (Head of delegation)
Director of the Agency for the Fight against Corruption

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Vladimír KOTULIČ (Head of delegation)
Deputy Director, International Police Cooperation Bureau

Ms Alexandra KAPIŠOVSKÁ
Main State Counsellor, Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Drago KOS

President of GRECO / Président du GRECO

Chairman, Commission for the Prevention of Corruption

Ms Sandra A. BLAGOJEVIC
Assistant Head, Sector for Integrity, Commission for the Prevention of Corruption

Ms Vita HABJAN
Assistant Head, Sector for Prevention, Commission for the Prevention of Corruption

Mr Goran KLEMENCIC
State Secretary, Ministry of the Interior

SPAIN / ESPAGNE

Mr Rafael VAILLO
Technical Counsellor, D.G. for International Cooperation , Ministry of Justice

Mr Fernando JIMENEZ SANCHEZ
Department of Political Science and Public Administration, University of Murcia

SWEDEN / SUEDE

Mr Olof NYMAN
Legal Adviser, Division for Criminal Law, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

M Ernst GNAEGI (Chef de délégation)
Chef de l'unité du droit pénal international, Office fédéral de la Justice

M. Olivier GONIN
Collaborateur scientifique, Unité du droit pénal international, Office fédéral de la justice

M. Jean-Christophe GEISER
Collaborateur scientifique, Office fédéral de la justice

Mr Jacques RAYROUD
Procureur fédéral, Ministère public de la Confédération

Mme Corinne RASCHLÉ
Head of Legal service of the Federal office of personnel

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"

Ms Slagjana TASEVA (Head of delegation)
Professor in Criminal Law, Dean of the Faculty of Law, "First Private University, European University - the Republic of Macedonia"

Ms Zagorka TNOKOVSKA
Ministry of Justice

Mr Aleksandar NOVAKOVSKI
President of the State Election Commission

Mr Todor VITLAROV
Member of the Public Prosecutors Council

TURKEY / TURQUIE

M. Ergin ERGÜL (Chef de délégation)
Directeur Général Adjoint, Direction Générale du Droit International et des Relations Extérieures
Ministère de la Justice

Mr Mete DEMIRCI
Inspector, Prime Minister's Office

Mr Ahmet ULUTAS
Examining Judge, Ministry of Justice

Mr Ömer Faruk GENCKAYA
Lecturer, Marmara University Vocational School, Local Administrations Programme (VSLAP)

Ms. Buket KABAKCI
Deputy to the Permanent Representative of Turkey to the Council of Europe

UKRAINE

Mr Ruslan RIABOSHAPKA (Head of delegation)
Head of the Department of Legal Issues, Law Enforcement Activity and Fight against Crime
Ministry of Justice

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Matthew PYNE
Criminal Law Policy Unit, Ministry of Justice

Ms Anna HODGSON
Crown Prosecution Service (CPS), CPS Policy

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Mr Richard M. ROGERS (Head of delegation)
Senior Counsel to the Assistant Attorney General, Criminal Division, Department of Justice

Mr Robert LEVENTHAL
Director, Anticorruption and Governance Initiatives, Bureau for International Narcotics and Law
Enforcement Affairs, U.S. Department of State

Ms Jane LEY
Deputy Director, US Office of Government Ethics

**PRESIDENT OF THE STATUTORY COMMITTEE OF GRECO / PRÉSIDENT DU COMITÉ
STATUTAIRE DU GRECO**

Apologised / Excusé

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Apologised / Excusé

REPRESENTATIVE OF THE CDCJ / REPRÉSENTANT DU CDCJ

Apologised / Excusé

REPRESENTATIVE OF THE CDPC / REPRÉSENTANT DU CDPC

Mr Damir VEJO
Head of the Department for Organised Crime and Corruption, Ministry of Security of Bosnia and
Herzegovina

OBSERVER UNITED NATIONS – UNODC / OBSERVATEUR NATIONS UNIES – ONUDC

Ms Elsa GOPALA-KRISHNAN

OBSERVER OECD / OBSERVATEUR OCDE

Apologised / Excusé

GRECO EVALUATION TEAMS / EQUIPES D'EVALUATION DU GRECO

Third Round Evaluation report on TURKEY / Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur la TURQUIE

Theme I – Incriminations

Mr Fabrizio GANDINI (Italy / Italie)
Magistrate, Magistrate attached to Office I, Directorate General of Penal Law

Mr Kazimir ÅBERG (Sweden / Suède) – **Apologised / Excusé**
Judge, Court of Appeal in Stockholm

Theme II – Party Funding / Financement des partis politiques

Mr Inam KARIMOV (Azerbaijan / Azerbaïdjan)
Chief Adviser, Dpt of Coordination of Law Enforcement Bodies, Executive Office of the President of the Republic, Secretary of the Commission for Combating Corruption

Mr Fernando JIMENEZ SANCHEZ (Spain / Espagne)
Department of Political Science and Public Administration, University of Murcia

Ms Patricia PEÑA (Consultant / Consultante)
Manager, Acting Director, Canadian International Development Agency, Democratic Governance and Human Rights Division

Third Round Evaluation report on "THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA"/ Rapport d'Evaluation du Troisième Cycle sur « L'EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE »

Theme I – Incriminations

Ms Anna HODGSON (United Kingdom / Royaume-Uni)
Crown Prosecution Service (CPS), CPS Policy

Mr José Santiago TORRES PRIETO (Spain / Espagne)
Magistrate, Madrid District Court n° 32

Transparency of Political Funding / Transparence du financement politique

Mr Karen GEVORGYAN (Armenia / Arménie)
Deputy Dean of International Relations, Faculty of Law, Yerevan State University

Mr Jussi AALTONEN (Finland / Finlande)
Senior Adviser, Ministry of Justice

M. Frank ENGEL (Luxembourg) – **Apologised / Excusé**
Juriste, membre du Parlement européen

RAPPORTEURS

Joint First and Second Round Compliance Report / Rapport de Conformité des Premier et Deuxième Cycles Conjoint

Switzerland / Suisse

M Frederik DECRUYENAERE (Belgium / Belgique)
M. Frédéric COTTALORDA (Monaco)

Third Round Compliance Reports / Rapports de Conformité du Troisième Cycle

Estonia / Estonie

Ms Jane LEY (United States of America / Etats-Unis d'Amérique)
Mr Akos KARA (Hungary / Hongrie)

Iceland / Islande

Mr Marin MRČELA (Croatia / Croatie)
Mr Olof NYMAN (Sweden / Suède)

Slovak Republic / Slovaquie

Mr Christian MANQUET (Austria / Autriche)
Mr Alvis VILKS (Latvia / Lettonie)

Slovenia / Slovénie

Mr Matthias KORTE (Germany / Allemagne)
Mr Jussi AALTONEN (Finland / Finlande)

United Kingdom / Royaume-Uni

Ms Irena BORISOVA (Bulgaria / Bulgarie)
Mr David WADDELL (Ireland / Irlande)

ROUND TABLE / TOUR DE TABLE**Antifraud Office of Catalunya**

Mr David MARTÍNEZ MADERO
Director

United Nations - UNODC/ Nations Unies - ONUDC

Ms Elsa GOPALA-KRISHNAN

Kazakhstan

Mr Kairat KOZHAMZHAROV, Chairman, Anti-Corruption and Economic Crime Agency of Kazakhstan
Ms Dinara MYKTYBAYEVA, Chairman's counselor
Mr Serik DILDABAYEV, Chairman's counselor
Ms Aigul SHAIMOVA, Deputy Head of Legal and International Cooperation Department
Ms Natalya MALYARCHUK, Chairman's interpreter

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Wolfgang RAU, **Executive Secretary** of GRECO / **Secrétaire Exécutif** du GRECO

Assistant / Assistante

Ms Elspeth REILLY, Personal Assistant to the Executive Secretary / Assistante Particulière du Secrétaire Exécutif

Administrative Officers / Administrateurs

Mr Björn JANSON
M. Christophe SPECKBACHER
Ms Laura SANZ-LEVIA
Ms Sophie MEUDAL-LEENDERS
Mr Michael JANSSEN
Ms Aleksandra KURNIK

Central Office / Bureau Central

Ms Penelope PREBENSEN, Administrative Assistant / *Assistante Administrative*
Mme Laure PINCEMAILLE, Assistant / *Assistante*
Mme Marie-Rose PREVOST, Assistant / *Assistante*

Webmaster

Ms Simona GHITA, Directorate General of Human Rights and Legal Affairs / *Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques*
Mme Marie-Rose PREVOST, GRECO

Interpreters / Interpretes

Mme Sally BAILEY
M. Grégoire DEVICTOR
Mme Isabelle MARCHINI

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Opening of the meeting / *Ouverture de la réunion* **09h30**
2. Adoption of the agenda / *Adoption de l'ordre du jour*
3. Information from the President, Delegations and the Executive Secretary (including on Bureau 52) / *Informations du Président, des Délégations et du Secrétaire Exécutif (y compris sur Bureau 52)*
4. **First reading** of draft Third Round Evaluation Reports on: / **Première lecture** des projets de Rapports d'Évaluation du Troisième Cycle sur :
 - **Turkey / Turquie** (Monday / lundi)
 - **"the former Yugoslav Republic of Macedonia" / « l'ex-République yougoslave de Macédoine »** (Tuesday / mardi)
5. Examination and adoption of the Joint First and Second Round Compliance Report on **Switzerland** / *Examen et adoption du Rapport de Conformité des Premier et Deuxième Cycles d'Évaluation Conjoints sur la Suisse*
6. Examination and adoption of the Addenda to the Second Round Compliance Reports on **Greece** and **Ireland** / *Examen et adoption des Addenda aux Rapports de Conformité du Deuxième Cycle sur la Grèce et l'Irlande*
7. Examination and adoption of the Third Round Compliance Reports on **Estonia, Iceland, Slovakia, Slovenia** and the **United Kingdom** / *Examen et adoption des Rapports de Conformité du Troisième Cycle sur l'Estonie, l'Islande, la Slovaquie la Slovénie et le Royaume-Uni*
8. Round table on recent developments regarding anti-corruption institutions / *Tour de table sur les développements récents en ce qui concerne les institutions anti-corruption* **(Thursday / jeudi, 10h30)**
 - Speakers/Intervenants :
 - David Martínez Madero, Director, Anti-Fraud Office of Catalonia (Spain) / *Directeur, Bureau Anti-fraude de Catalogne (Espagne)*
 - Eduardo Vetere, Vice President of International Association of Anti-Corruption Authorities (IAACA), Former Director of the Division for Treaty Affairs, UNODC / *Vice-président, Association internationale des autorités anti-corruption (IAACA), Ancien Directeur de la Division des Traités, ONUDC*
 - representatives from the Anti-corruption Agency of Kazakhstan / *Représentants de l'Agence Anti-corruption du Kazakhstan*
9. Fourth Evaluation Round – Finalisation of themes (Bureau 52 proposal) / *Quatrième Cycle d'Évaluation – Finalisation des thèmes (proposition du Bureau 52)*
10. Revision of Rule 31 of the Rules of Procedure (Bureau 52 proposal in light of Decision 13 by GRECO 45) / *Révision de l'Article 31 du Règlement Intérieur (proposition du Bureau 52 à la lumière de la décision 13 du GRECO 45)*
11. Adoption of Tenth General Activity Report - 2009 (approved by Bureau 52) / *Adoption du Dixième rapport général d'activités - 2009 (approuvé par le Bureau 52)*

12. Recommendation 1896 (2010) of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe on "Judicial Corruption" - Adoption of comments (approved by Bureau 52) / *Recommandation 1896 (2010) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la « corruption judiciaire » - Adoption de commentaires (approuvés par le Bureau 52)*
13. Third Round Compliance Procedure regarding Latvia and Poland – Selection of rapporteur countries (Bureau 52 proposals) / *Procédure de conformité du Troisième Cycle à l'égard de la Lettonie et la Pologne – Sélection de (pays) rapporteurs (propositions du Bureau 52)*
14. **Second reading** and adoption of the draft Third Round Evaluation Reports on Turkey and "the former Yugoslav Republic of Macedonia" (**Friday**) / **Deuxième lecture** et adoption des projets de Rapports d'Évaluation du Troisième Cycle sur la Turquie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (**vendredi**)
15. Miscellaneous / *Divers*
16. Adoption of decisions / *Adoption des décisions*
17. Dates of next meetings / *Dates des prochaines réunions*